

Caisse de secours des médecins suisses

Rapport annuel 2003

Au cours de l'année sous revue, la Caisse de secours des médecins suisses a accordé son soutien à 26 médecins tombés malgré eux dans le besoin (ils étaient 28 en 2002), ainsi qu'aux proches et descendants de consœurs et de confrères décédés.

La Caisse a cessé d'apporter son aide à deux personnes, pour cause de décès. Pour trois autres, l'aide de la Caisse s'est limitée à l'année 2003. Dans un autre cas encore, en raison de l'amélioration de la situation financière du destinataire, le soutien de la Caisse a pu être suspendu. Toujours en 2003, deux nouveaux cas, qui nécessiteront probablement une aide pendant une longue période, sont venus s'ajouter à la liste des bénéficiaires. Enfin une personne a bénéficié d'une aide unique lors de l'exercice écoulé.

La somme globale des contributions versées s'est élevée en 2003 à Fr. 264 200.– contre Fr. 302 650.– l'année précédente.

Les recettes de l'année 2003, qui s'élèvent à Fr. 243 564.51, proviennent pour 65% de dons et d'honoraires pour certificats établis par des médecins et, pour le reste, du rendement et bénéfice en capital. La récolte de fonds, avec Fr. 157 365.70 (contre Fr. 182 095.05 en 2002), a malheureusement connu un net recul. Ce montant n'atteint pas la moyenne de Fr. 173 695.– des dix dernières années. Après les pertes boursières de l'année précédente, l'année 2003 a enregistré un bénéfice de Fr. 16 439.50 sur les titres placés.

Au 31 décembre 2003, la fortune de la fondation, constituée par un mélange d'obligations et d'actions satisfaisant aux prescriptions de la prévoyance professionnelle (LPP), s'élevait à Fr. 2 673 749.39. Grâce au redressement du cours des titres, le capital s'est accru de Fr. 110 821.– par rapport à 2002.

Les dons individuels inférieurs à Fr. 500.– forment encore et toujours l'essentiel du capital de notre fondation. Par souci de réduire les frais administratifs au strict minimum, nous renonçons toutefois à remercier personnellement les donateurs. Qu'ils veuillent trouver ici l'expression de notre vive gratitude!

MM. F. Hufschmid et R. Jucker, réviseurs, ont examiné les comptes annuels de la Caisse de secours et constaté que la comptabilité était tenue dans les règles. Nous saisissons l'occasion

pour leur exprimer nos vifs remerciements. Pour plus de détails, le lecteur se référera au compte d'exploitation et au bilan publiés ci-après. Nos remerciements vont également à MM. J. Kobler et W. Mahrer de la Banque La Roche & Cie à Bâle qui tiennent la comptabilité et gèrent la fortune de la Caisse de secours.

Au début 2004, le Dr Walter Zutter a cédé au Dr Urs Leibundgut son poste de président de la Caisse de secours. Le Dr Zutter avait repris ce mandat en 1993 de son prédécesseur, le Prof. Hansjürg Fahrlander. Le Dr Zutter s'est occupé des lourds problèmes des médecins concernés et de leurs proches avec tact, discrétion et efficacité. Au cours de sa longue activité, il a su établir une relation personnelle avec de nombreux bénéficiaires. Le Conseil de fondation le remercie vivement de son travail inestimable. Il est très heureux et reconnaissant de pouvoir continuer à compter sur son active collaboration au sein de la Caisse de secours des médecins suisses, dans la fonction de trésorier cette fois-ci.

La moyenne des dépenses au cours des dix années passées s'est montée à Fr. 278 009.–. Les dons reçus ont couvert à peu près les deux tiers des montants dépensés. Durant les bonnes années boursières, le reste des dépenses a pu être couvert par le revenu et les intérêts provenant du capital. Après la chute de la Bourse, il n'a plus été possible de financer les dépenses supplémentaires par les gains sur la fortune. En 2003, la Caisse de secours affiche également un déficit de Fr. 76 538.65. Nous espérons assister à un renversement de cette tendance pour ce qui est des dons et du revenu du capital, afin que la Caisse puisse continuer à remplir les buts de la fondation.

Le Conseil de fondation de la Caisse de secours des médecins suisses:

Dr U. Leibundgut, président

Dr L. T. Heuss, membre du Comité central de la FMH

Dr W. Zutter, trésorier

Adresse du président du Conseil de fondation:
Dr U. Leibundgut, Lange Gasse 78, 4052 Bâle.
Caisse de secours des médecins suisses: CCP 40-644-3 Bâle.